

Modalités de Contrôle des Connaissances 2022 - 2026

Ouverture septembre 2022

Licence 2 Histoire - EAD -HIS3L2 - 209
Session 1 et 2
SEMESTRE 3 - EAD

Codes	UE	Intitulés	Mutualisation - porteur	ASSOCIATIONS CODES 2017-2021	Régime	Evaluation Continue Intégrale			Session 1			Session 2			Coefficient	Heures FOAD	VOLUME HORAIRE	Crédits			
						Nature	Nombre d'épreuves envisagé	mode de calcul de la moyenne	CC		CT		CT								
									Nature	Nombre épreuve	Nature	Durée	Part CC	Nature					Durée	Part CT	
HIGCS3		Semestre 3																30,0			
HISCU31	UE 1	Histoire antique 2																6,0			
Y3HANT	Obligatoire	Histoire antique	Histoire	M.2HI11						écrit	4h	100%						6,0			
HISCU32	UE 2	Histoire médiévale 2																6,0			
Y3HMED	Obligatoire	Histoire médiévale	Histoire	M.2HI21						écrit	4h	100%	écrit	4h	100%			6,0			
HISCU33	UE 3	Approfondissement historique 1				écrit	3 minimum à l'échelle de l'UE	1										3,0			
Y3HBM1	2 options choisies par le CEMU (pas de choix pour l'étudiant)	Histoire du bassin méditerranéen 1 - EC gelé en 2024-2025	Histoire	M.2HI32A														3,0			
Y3HBM2		Histoire du bassin méditerranéen 2	Histoire	M.2HI32B														3,0			
Y3CICU1		Civilisations et cultures de l'Orient et de l'Occident 1	Histoire	M.2HI32C														3,0			
Y3CICU2		Civilisations et cultures de l'Orient et de l'Occident 2	Histoire	M.2HI32D														3,0			
Y3HEUR1		Histoire des espaces européens et néo-européens (16e-20e) 1	Histoire	M.2HI32E														3,0			
Y3HEUR2		Histoire des espaces européens et néo-européens (16e-20e) 2 - EC gelé en 2024-2025	Histoire	M.2HI32F														3,0			
Y3HTMOD		Histoire des temps modernes	Histoire	M.2HI32G														3,0			
Y3GUCV		Guerres, conflits et violence à l'époque contemporaine	Histoire	M.2HI32H														3,0			
Y3ARMED		Archéologie médiévale	Histoire	M.2HI32I														3,0			
HISCU34	UE 4	Méthodes et outils transférables 3																6,0			
Y3MCDOC	Obligatoire	Méthodologie du commentaire de documents	Histoire	M.2HI31		écrit	2 minimum	1										1,0			
Y3HIANG	Obligatoire	Anglais EAD	Histoire	M.HIAN3		écrit et oral	3	3										2,0			
Y2SO41	Obligatoire	Méthodes quantitatives et informatique 1	Sociologie			Voir MCC L2 Sociologie											1,0	26h	26h	3,0	
HISCU5	UE 5	Personnalisation 3 Sociologie																6,0			
Y2SO11	Obligatoire	Auteurs et théories 3	Sociologie			Voir MCC L2 Sociologie												1,0	50h	50h	6,0

Modalités de Contrôle des Connaissances 2022 - 2026

Ouverture septembre 2022

Licence 2 Histoire - EAD -HIS3L2 - 209 Session 1 et 2 SEMESTRE 4 - EAD

Codes	UE	Intitulés	Mutualisation - porteur	ASSOCIATIONS CODES 2017-2021	Régime	Evaluation Continue Intégrale			Session 1			Session 2			Coefficient	Heures FOAD	VOLUME HORAIRE	Crédits	
						Nature	Nombre d'épreuves envisagé	mode de calcul de la moyenne	CC		CT		CT						
									Nature	Nombre épreuve	Part CC	Nature	Durée	Part CT					Nature
HIGCS4		Semestre 4		2LHIS4C															
HISCU41	UE 6	Histoire moderne 2		2HIS6C												50h	6,0		
Y4HMOD	Obligatoire	Histoire moderne	Histoire	M.2HI61						écrit	4h	100%			1,0	50h	50h	6,0	
HISCU42	UE 7	Histoire contemporaine 2		2HIS7C									écrit	4h	100%		50h	6,0	
Y4HCON	Obligatoire	Histoire contemporaine	Histoire	M.2HI71						écrit	4h	100%			1,0	50h	50h	6,0	
HISCU43	UE 8	Approfondissement historique 2		2HI8C		écrit	3 minimum à l'échelle de l'UE	1									50h	6,0	
Y4ACIV1	2 options choisies par le CEMU (pas de choix pour l'étudiant)	Art et civilisation des mondes anciens 1	Histoire	M.2HI81A											1,0	25h	25h	3,0	
Y4CIV2		Art et civilisation des mondes anciens 2	Histoire	M.2HI81B											1,0	25h	25h	3,0	
Y4MNMED1		Les mondes normands médiévaux : espaces, contacts et sociétés 1	Histoire	M.2HI81C											1,0	25h	25h	3,0	
Y4MNMED2		Les mondes normands médiévaux : espaces, contacts et sociétés 2	Histoire	M.2HI81D											1,0	25h	25h	3,0	
Y4HEUMOD		Histoire de l'Europe moderne (16e-18e)	Histoire	M.2HI81G											1,0	25h	25h	3,0	
Y4HTR		Histoire transnationale	Histoire	M.2HI81L											1,0	25h	25h	3,0	
Y4HCEUMO		Histoire comparée de l'Europe moderne et contemporaine	Histoire - Humanités numériques	M.2HI81F (gelée jusqu'en 2021-22)											1,0	25h	25h	3,0	
Y4HFREU		Histoire de la France et de l'Europe du temps présent	Histoire	M.2HI81H											1,0	25h	25h	3,0	
Y4ARANT		Archéologie antique	Histoire - Humanités numériques	M.2HI81I											1,0	25h	25h	3,0	
HISCU44		UE 9	Transversale 4		2HI9C													48h	6,0
Y4HIANG	Obligatoire	Anglais EAD	Histoire	M.HIAN4		écrit et oral	3	3							1,0	24h	24h	3,0	
Y2SO91	Obligatoire	Méthodes quantitatives et informatique 2	Sociologie							Voir MCC L2 Sociologie					1,0	26h	26h	3,0	
HISCU45	UE 10	Personnalisation 4 Sociologie		2HI10C													50h	6,0	
Y2SO61	Obligatoire	Auteurs et théories 4	Sociologie							Voir MCC L2 Sociologie					1,0	50h	50h	6,0	

Règles de compensation:

Les règles de compensation sont les suivantes :

e.1 – au sein d'une unité d'enseignement

La compensation s'effectuera entre les éléments constitutifs qui la composent et sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés.

e.2 – au sein d'un semestre

Sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés, et en fonction du choix opéré par la composante, la compensation s'effectuera entre les 5 UE qui composent le semestre.

e.3 – entre 2 semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6)

La compensation s'effectuera entre les 5 UE de chacun des deux semestres (moyenne des deux semestres, chaque semestre étant calculé par compensation entre les 5 UE qui le composent).

Modalités d'obtention du statut AJAC (AJourné mais Autorisé à Continuer):

i.2 – lorsque la compensation s'effectue entre l'ensemble des UE

Un étudiant n'ayant pas validé sa L1 mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure. Un étudiant n'ayant pas validé sa L2 mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure, à condition d'avoir validé sa L1.